



Obtenir carte de residence longue durée ce

Par **karimelamrani**, le **28/06/2011** à **14:29**

Bonjour,rrnrnJe veux savoir que le carte de 'resident longue durée CE' est la même que la 'carte de residence de dix ans'?rrnrnJe reçois chaque année une carte séjour vie privée et familiale parce que je suis marié pendant 6,5 ans. rnJ'ai demandé la carte de residence de dix ans 3 fois, mais c'est refusée chaque fois parce que notre vie communale est interrompue après 2,5 ans parce que ma femme est allée à prison pour trafic de drogue. Environ dans octobre 2011 le divorce sera prêt. rnrnPuis je veux aller aux Pays-Bas pour marier. La préfecture des Pays-Bas a dit qu'il est plus facile de demander en France la carte de résident Longue Durée CE. rnrnEst-ce la même carte que la carte de la résidence de dix ans?rrnrnSi non, quelles sont les conditions pour obtenir cette carte?rrnrnMerci par avance,rrnrnrnKarim el Amrani

Par **mimi493**, le **28/06/2011** à **14:32**

non, ce sont deux cartes différentes.rnLa carte CE est pour l'étranger hors UE qui est marié avec un conjoint non français d'une nationalité de l'UE et avec qui la vie commune n'est pas rompuernrnVous avez déjà de la chance d'avoir une carte de séjour temporaire vpf de par votre mariage, car d'une part, on ne peut en avoir que durant 5 ans et ensuite, elle n'est pas délivrable en cas de rupture de vie commune